

*[Brochure pour usage d'urgence]*

GROUPE	4D	INSECTICIDE
--------	----	-------------

**POUR USAGE D'URGENCE SEULEMENT**

**À utiliser seulement pour plantes ornementales de pépinières et d'aménagements paysagers cultivées à l'extérieur contre le fulgore tacheté en Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, et Terre-Neuve-et-Labrador du 22 juin 2023 au 21 juin 2024**

## **Insecticide ALTUS**

SOLUTION

COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Flupyradifurone.....200 g/L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 33176 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Distribué par:  
Envu Canada  
137 Glasgow Street, Suite 210  
Office 111  
Kitchener, Ontario N2G 4X8  
Canada

Product Information: 1-800-331-2867  
[www.ca.envu.com](http://www.ca.envu.com)

Registrant: Bayer CropScience Inc

CONTENU NET : 1 à 20 litres

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro  
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

	Table des matières :	Numéro de section
Renseignements généraux	Avis	1
	Le produit	2
Sécurité et manutention	Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs	3
	Premiers soins et renseignements toxicologiques	4
	Mises en garde et renseignements environnementaux	5
	Entreposage	6
	Élimination	7
Mode d'emploi	Cultures, insectes, doses et méthodes d'application	8
	Instructions et limitations d'application	9
	Instructions de mélange	10
	Recommandations sur la gestion de la résistance	11

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Section 1: Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### Section 2: Le produit

Dans le cas des applications foliaires, l'insecticide ALTUS se déplace de manière translaminaire, c'est-à-dire à travers le tissu foliaire, et permet alors de supprimer les insectes sur le dessous des feuilles. L'insecticide ALTUS est facilement absorbé par le tissu foliaire et est considéré comme étant résistant au lessivage par la pluie dans l'heure suivant l'assèchement du produit pulvérisé.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

### Section 3: Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

#### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Sensibilisant cutané potentiel. Bien se laver avec de l'eau et du savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

**NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les pépinières extérieures traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour tous les autres zones traitées (p.ex. les zones résidentielles, les jardins publics, etc.), ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive hors du site prévu de traitement est au minimum. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS:** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes durant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation (à moins qu'il n'en soit spécifié autrement). Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pour l'application manuelle, porter une protection des yeux, de la tête et des voies respiratoires pendant l'application au-dessus de la hauteur de la taille, y compris au-dessus de la tête.

Pour l'application à l'aide d'atomiseurs portatifs ou d'équipement portatif à jet porté, porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec une cagoule résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîte filtrante approuvé par le NIOSH pour les pesticides.

Suivre les instructions du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). Si de telles instructions n'existent pas pour les matériaux lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'ÉPI séparément du reste de la lessive.

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Retirer leurs vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement et enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit.
- Laver l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

#### **Section 4: Premiers soins et renseignements toxicologiques**

##### PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li><li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.</li><li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li></ul>
En cas de contact avec les yeux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever tous les vêtements contaminés.</li> <li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas d'inhalation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li> <li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

#### Section 5: Mises en garde et renseignements environnementaux

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans la section MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les abeilles adultes dans les études de laboratoire avec exposition par voie orale. Toutefois, non toxique pour les abeilles par exposition au contact; de plus, les études sur le terrain réalisées avec ce produit n'ont révélé aucun effet sur le développement des colonies d'abeilles mellifères. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats à proximité du site d'application. Durant la période de floraison des cultures et lorsque des mauvaises herbes en fleurs sont présentes, l'application peut être faite seulement tôt le matin et le soir lorsque la plupart des abeilles ne butinent pas. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter les instructions complètes, *Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion*, sur le site Web de Santé Canada (<http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/pest/fact-fiche/pollinator-protection-pollinisateurs/pratiques-pratiques-fra.php>).

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application. Pour l'usage en serre, éviter d'appliquer lorsque les insectes utiles butinent activement dans la zone de traitement pour réduire au minimum les risques potentiels aux insectes utiles.

Le flupyradifurone est persistant et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du flupyradifurone aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

Le flupyradifurone et son produit de transformation, l'acide difluoroacétique, affichent les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans l'eau souterraine. L'utilisation du flupyradifurone là où les sols sont perméables, particulièrement lorsque la nappe phréatique est peu profonde, peut contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement du flupyradifurone et de son produit de transformation, l'acide difluoroacétique, à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

## **Section 6: Entreposage**

Entreposer dans un endroit frais sec et de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais et avec la nourriture de consommation humaine ou animale. Entreposer dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit verrouillé.

## **Section 7: Élimination**

Contenant recyclable : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## MODE D'EMPLOI

### Section 8: Cultures, insectes, doses et méthodes d'application

<b>APPLICATION FOLIAIRE</b>			
<b>Culture</b>	<b>Insectes supprimés</b>	<b>Dose</b>	<b>Observations</b>
Plantes ornementales de pépinières et d'aménagements paysagers cultivées à l'extérieur: y compris les fleurs, plantes vertes, arbustes, arbres et couvre-sol	Fulgore tacheté	500 à 750 mL/ha	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveiller les cultures et commencer les applications une fois que les seuils locaux sont atteints.</li> <li>• Une couverture totale uniforme de la culture est nécessaire pour une suppression optimale.</li> <li>• Utiliser la dose plus élevée pour les niveaux d'infestation plus prononcés.</li> <li>• Le volume d'application minimum est de 500 L/ha. Utiliser le volume de pulvérisation approprié pour bien couvrir le feuillage. Pulvériser pour mouiller la culture, mais pas au point d'égouttement.</li> <li>• Les applications répétées peuvent être effectuées si nécessaires, à condition que la quantité maximale de 2000 mL de produit par hectare par année ne soit pas dépassée.</li> <li>• Intervalle minimum entre les applications : 7 jours.</li> <li>• Maximum d'insecticide ALTUS permis par année : 2 000 mL/ha (400 g m.a./ha)</li> </ul>

**ATTENTION :** Étant donné le grand nombre d'espèces, de variétés et de cultivars de plantes ornementales, il est impossible de tester la tolérance à l'insecticide ALTUS de chaque espèce végétale. Il incombe à l'utilisateur de tester le produit sur un nombre limité de plantes pour y déceler tout signe de sensibilité avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Lorsqu'un test est effectué sur un petit nombre de plantes, attendre au moins une semaine après l'application pour déterminer la sensibilité. Ne pas appliquer sur la culture si une réaction négative ou néfaste est observée, ou si un test de sensibilité n'a pas été effectué.

## Section 9: Instructions et limitations d'application

Ne pas appliquer l'insecticide ALTUS après un épandage au sol, sur le sillon ou un traitement des semences avec un insecticide du groupe 4D.

Application par pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre petit de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe doit être à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique: **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h au point d'application, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

Zones tampons :

Les traitements localisés avec l'équipement manuel **NE** requièrent **PAS** une zone tampon. L'utilisation d'un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture ou le feuillage, et trempage du sol et incorporation au sol **NE** requièrent **PAS** une zone tampon.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval d'eau douce vulnérables (p. ex., des lacs, des rivières, des marécages, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des cours d'eau, des réservoirs et des milieux humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection :			
			des habitats d'eau douce dont la profondeur est :		des habitats estuariens/marins dont la profondeur est :	
			< 1 m	> 1 m	< 1 m	> 1 m
Pulvérisateur agricole	Plantes ornementales cultivées à l'extérieur		1	1	1	1
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales cultivées à l'extérieur	Premier stade de croissance	5	2	3	1
		Stade de croissance avancé	2	1	2	1

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association, respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et utiliser la catégorie de pulvérisation à plus grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

Relativement à ce produit, les zones tampons peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant au Calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

## **Section 10: Instructions de mélange**

### RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Envu Canada au 1-800-331-2867 ou consulter le site [www.ca.envu.com](http://www.ca.envu.com) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ne pas faire de mélanges en cuve avec des fongicides azolés durant la floraison.

### COMPATIBILITÉ

Lorsque vous envisagez de mélanger l'insecticide ALTUS avec d'autres pesticides homologués, communiquez d'abord avec votre fournisseur pour obtenir des conseils. Pour plus de renseignements, veuillez contacter 1-800-331-2867, ou consulter le site [www.ca.envu.com](http://www.ca.envu.com). Si vous n'avez jamais essayé le mélange que vous envisagez, effectuez d'abord un test pour en établir la compatibilité physique.

### SÉQUENCE DES ÉTAPES

Voici la méthode de mélange appropriée de l'insecticide ALTUS, seul ou en mélanges en cuve avec d'autres pesticides :

- 1) Remplir le réservoir du pulvérisateur au quart ou au tiers d'eau propre.

- 2) Pendant que fonctionnent les systèmes de recirculation et d'agitation, ajouter tous les produits dans des sachets solubles (PVA) (voir la note\*). Prévoir suffisamment de temps pour bien mélanger.
- 3) Continuer de remplir le réservoir jusqu'à la moitié.
- 4) Ajouter les poudres mouillables (WP), les granulés dispersables dans l'eau (WG/WDG) ou les suspensions (FL/SC).
- 5) Prévoir suffisamment de temps pour bien mélanger chaque produit ajouté.
- 6) Ajouter la quantité requise d'insecticide ALTUS.
- 7) S'il y a lieu, ajouter les autres éléments du mélange en cuve : concentrés émulsifiables (EC), engrais et oligo-éléments.
- 8) Remplir le réservoir au niveau souhaité et maintenir constamment l'agitation pour assurer l'uniformité de la bouillie de pulvérisation.

\*NOTE : Ne pas utiliser de sachets solubles (PVA) dans un mélange en cuve regroupant des produits qui contiennent du bore ou libèrent du chlore libre. La réaction entre le PVA et le bore ou le chlore libre donne un plastique qui n'est pas soluble dans l'eau ou dans les solvants.

## **Section 11: Recommandations sur la gestion de la résistance**

Aux fins de la gestion de la résistance, l'insecticide ALTUS fait partie du Groupe 4D. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide ALTUS et autres insecticides du Groupe 4D. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, utiliser l'insecticide ALTUS ou d'autres insecticides du Groupe 4D en alternance avec ceux de groupes différents capables d'éradiquer les mêmes insectes.
- Les insecticides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes d'éradication chimiques.
- Avant d'appliquer l'insecticide ALTUS, identifier correctement l'insecte et s'assurer du respect des seuils économiques et agronomiques recommandés par les spécialistes provinciaux ou en GIP.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, veuillez contacter 1-800-331-2867, ou consulter le site [www.ca.envu.com](http://www.ca.envu.com).